

LE GROUPE UNITI CONFIRME SON ÉLIGIBILITÉ PEA-PME

UNITI, l'un des leaders de la construction et de la promotion immobilière de logements aidés en France, confirme son éligibilité au PEA-PME.

Sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, UNITI confirme son éligibilité(*) au PEA-PME pour 2017/2018 conformément au Décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014 relatif au plan d'épargne en actions (PEA) et au plan d'épargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (PEA-PME).

En conséquence, les actions de la société UNITI peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

() Les sociétés sont éligibles si d'une part leur effectif est inférieur à 5 000 personnes, et si d'autre part leur chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros, ou leur total de bilan ne dépasse pas 2 000 millions d'euros.*

➔ Fiche signalétique

Code ISIN	FR0012709160
Mnémonique	MLUNT
Place de cotation	Euronext Paris (France)
Marché	Euronext Access
Secteur d'activité (classification Euronext)	8670, Real Estate Investment Trusts
PEA (plan d'épargne en actions)	Éligible
SRD (service à règlement différé)	Non éligible
Nombre de titres	10 000 000

A propos d'UNITI

Sa mission principale est la construction et la promotion immobilière de logements aidés afin de répondre aux problématiques d'accès au logement social dans les communes.

Le groupe répond à un double défi : celui de permettre aux communes de respecter leurs engagements au regard de la loi SRU et celui de permettre aux sociétés HLM de respecter leurs engagements de production.

Présent sur tout le territoire national, le groupe est coté à l'Euronext Access Bourse de Paris.

Relations presse UNITI

Céline FOURNET
Tél : 04 67 99 69 47
E-mail : cf@uniti-habitat.fr
Pour en savoir plus : www.uniti-habitat.fr